

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



23 avril 2024

Autofocus sur le Commerce et la Réparation des Véhicules Industriels : l'emploi progresse mais les défis se multiplient

L'Observatoire des métiers des services de l'automobile publie un Autofocus dédié au commerce et à la réparation de véhicules industriels. Ce secteur regroupe les entreprises qui vendent, entretiennent et réparent des véhicules lourds utilisés pour le transport de marchandises ou de passagers, ainsi que des véhicules spécialisés. Au total, 28 000 salariés répartis entre concessions, agences et garages jouent un rôle crucial en coulisses pour permettre le bon fonctionnement de l'économie et de nombreux services. Dynamique et essentiel, ce secteur fait pourtant face à des difficultés de recrutement.

L'emploi reste stable malgré des difficultés de recrutement

Malgré un contexte économique tendu ces dernières années, l'emploi dans le secteur reste stable, avec **28 036 salariés en 2022 : une hausse de 2,9% depuis 2020**. Le nombre d'établissements employeurs continue de progresser pour la dixième année consécutive, avec **2 767 entreprises (+19% depuis 2012)**. Ces établissements emploient en moyenne **10 salariés** (contre 6 dans le secteur des véhicules particuliers). Ils se composent principalement d'entreprises des réseaux constructeurs, de garages poids lourds affiliés à un réseau de distributeurs stockistes ou de garages indépendants.

Face à l'augmentation des besoins en main d'œuvre et des compétences requises, **le recrutement demeure un enjeu majeur pour les entreprises du secteur**. Il est particulièrement élevé dans les métiers de la maintenance où 40% des souhaits de recrutement n'ont pas été satisfaits en 2022, soit un peu plus de **700 postes non pourvus**.

Les métiers du commerce et de la réparation de véhicules industriels manquent en effet de notoriété malgré les avantages qu'ils offrent : **stabilité de l'emploi (95,8% de salariés en CDI)**, salaires, défis technologiques, diversité des métiers (vendeur, mécanicien/technicien, opérateur chronotachygraphe, opérateur pneumatique...).

L'alternance franchit la barre des 5 628 jeunes en formation

À la rentrée 2023, **5 628 jeunes** étaient inscrits dans une formation du secteur (+4%) dont **58% en alternance** ; l'alternance, qui favorise largement leur entrée dans la vie active, représente depuis 2018 le mode de formation principal de ces métiers. Concernant l'insertion professionnelle, **78% des apprentis (CAP/Bac Pro/BTS)** ayant terminé leur formation en 2022 étaient en emploi salarié six mois après la fin de leur formation.

Les **certifications de branche** restent les formations les plus appréciées par les professionnels du véhicule industriel. Actualisées par la branche des services de l'automobile en fonction des évolutions des métiers, elles permettent à des jeunes d'arriver sur le marché du travail avec toutes les compétences attendues. La

certification dédiée aux véhicules utilitaires et industriels présente par exemple **un taux d'emploi optimal en 2022, avec 100% des jeunes embauchés en sortie de formation.**

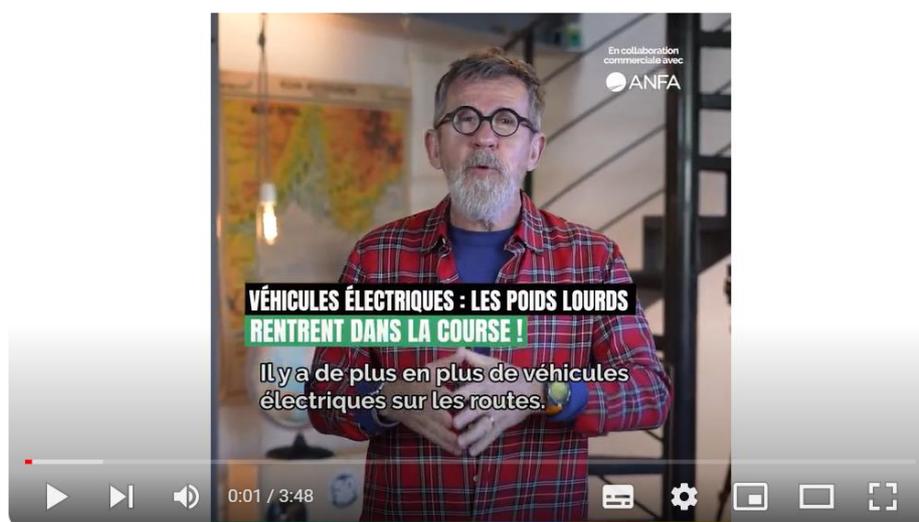
Un parc de poids lourds renouvelé par de nouvelles réglementations

Après une **baisse des immatriculations de poids lourds neufs durant la crise sanitaire (-25%)**, près de 49 000 poids lourds neufs ont été immatriculés en 2023, pour un parc de près de **700 000 véhicules déjà en circulation**. L'âge moyen du parc atteint **9,2 ans en 2022**, un niveau stable qui montre toutefois une tendance légèrement à la hausse, sous l'impulsion de la fiabilité croissante des véhicules.

Enfin, les systèmes de motorisation des poids lourds évoluent en réponse aux différentes réglementations visant à préserver la qualité de l'air et de l'environnement. Les constructeurs proposent désormais une gamme élargie de véhicules "zéro émission" dont la demande accélère : **510 immatriculations de poids lourds électriques neufs ont été comptabilisées en 2023**, un **résultat multiplié par 20** entre 2020 et 2023. Néanmoins la transition énergétique dans le parc reste encore lente, le parc poids lourds demeurant pour l'instant majoritairement équipé de motorisations diesel (98%).

Télécharger l'Autofocus

Notre [collaboration avec Jamy Gourmaud](#) (20 avril) sur les poids lourds électriques :



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via son réseau de CFA pilotes.

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Rumeur Publique • anfa@rumeupublique.fr

Marie GOISLARD • 06.21.23.37.75

Alix LAGERSIE • 07.77.14.61.85

Emma FERNANDES • 06.23.02.39.38

Soundoussia SOIMADOUNE • 06.50.24.74.15

communication@anfa-auto.fr

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites